



Demande de dérogation scolaire

Année scolaire **2026/2027**

Le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives nécessaires est à faire parvenir à la commune de HERRLISHEIM **avant le 27 février 2026**. Au-delà de cette date, la commune ne pourra pas garantir de réponse avant la rentrée scolaire de septembre. La demande de dérogation relève d'une procédure d'exception. Elle est traitée par la commune de HERRLISHEIM et ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.

Après l'étude de votre demande, une réponse vous parviendra avant la fin du mois de mars 2026.

Attention : L'enfant bénéficiaire d'une dérogation, quel qu'en soit le motif, ne sera pas prioritaire pour une inscription aux services périscolaires. Il ne pourra être accepté que dans la limite des places restant disponibles.

Demande de dérogation pour l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Code postal : / / / / / / Commune :

Date de naissance : / / / / / / / / / / / Fille ... Garçon ...

Nom et adresse de l'école actuellement fréquentée par l'enfant :

Niveau : Tout-petits ... Petits... Moyens... Grands... CP... CE1... CE2... CM1... CM2...

Dérogation demandée pour : Ecole élémentaire
 Ecole maternelle

Parcours monolingue Parcours bilingue

Niveau : Petits...□ Moyens...□ Grands...□ CP...□ CE1...□ CE2...□ CM1...□ CM2...□

Composition du foyer

Parent ou représentant(e) 1

Mère Père Autre à préciser :

Nom :

Prénom :

A horizontal row consisting of ten empty vertical lines of equal height, intended for a student to write their answers in a cursive handwriting style.

Courriel : @

Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

Parent ou représentant(e) 2

Mère Père Autre à préciser :

Nom :

Prénom :

A horizontal line with ten evenly spaced vertical tick marks. The first tick mark contains a small black icon of a telephone handset.

Courriel : @

Autorité parentale sur l'enfant ci-dessus

oui non

Filiation de l'enfant : père/mère n'habitant pas avec l'enfant

Nom	Prénom	Père	Mère	Autorité parentale
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Adresse :				
Téléphone : _____		Courriel : _____ @ _____		
Nom	Prénom	Père	Mère	Autorité parentale
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Adresse :				
Téléphone : _____		Courriel : _____ @ _____		

Enfants habitant à la même adresse

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de scolarisation
		/ / / / / / / / / / / /	
		/ / / / / / / / / / / /	
		/ / / / / / / / / / / /	
		/ / / / / / / / / / / /	

Pièces à joindre au dossier :

Dans tous les cas :

- Une attestation de l'employeur mentionnant les horaires de travail ou une copie de la carte de demandeur d'emploi des parents datée de moins de 3 mois.
- En cas de garde par une tierce personne :
 - Assistante maternelle : Une copie du dernier décompte de cotisations PAJEMPLOI de l'URSSAF et un justificatif de son domicile (facture d'électricité, d'eau ou de gaz de moins de trois mois).
 - Grands-parents : Un justificatif du lien de parenté (livret de famille) et un justificatif de leur domicile (facture d'électricité, d'eau ou de gaz de moins de trois mois).
- Une copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant) ou un acte de naissance avec filiation ou toute pièce justifiant de l'autorité parentale.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Tout autre justificatif que vous jugerez utile pour motiver votre demande



2026/2027

NOM Prénom de l'enfant :

Exposé des motifs de la demande

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage, à compter de ce jour, à signaler par écrit, à la commune de Herrlisheim, tout changement d'inscription et de situation de l'enfant (déménagement, inscription dans une école privée, etc...).

Herrlisheim, le / ____ / ____ / / / / / / / / / /

Mère ou personne, exerçant l'autorité parentale
Signature

Père ou personne, exerçant l'autorité parentale
Signature

Le dossier complet est à retourner en Mairie

- Par mail (dossier scanné avec pièces jointes) à l'adresse mairie@herrlisheim.fr
 - Par courrier : Mairie d'HERRLISHEIM – 1 rue d'Offendorf - 67850 HERRLISHEIM
 - Ou à déposer pendant les horaires d'ouverture de la mairie
 - lundi-mardi-jeudi de 9h à 12h - 15h à 17h
 - vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30
 - mercredi de 9h à 12h.

2026/2027

NOM Prénom de l'enfant :

Avis du Maire de la commune de résidence de l'enfant

Après émission de l'avis, le dossier est transmis par le maire de la commune de résidence au maire de la commune sollicitée.

Favorable

Défavorable

Motivation en cas d'avis défavorable :

Fait à _____ le / ____ / ____ / / ____ / ____ / / ____ / ____ / ____ / ____ /

(Cachet de la commune et signature du Maire)

Décision du maire de la commune d'accueil sollicitée ou de la commune de Herrlisheim (si la dérogation est sollicitée pour Herrlisheim).

Accord

Rejet

Motivation en cas de rejet de la demande :

Fait à _____ le / ____ / ____ / / ____ / ____ / / ____ / ____ / ____ /

(Cachet de la commune et signature du Maire)